Prix de la route Mandarine

2027

Formulaire de candidature – Bourse AAP 2026-2027

Nous vous invitons à renseigner le formulaire ci-dessous et à prendre connaissance du règlement et des documents à joindre à votre candidature.

Informations personnelles

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Nationalité : .....

Adresse postale complète : .....

Téléphone : .....

Adresse e-mail : .....

Informations académiques

Nom de l'école d'art fréquentée : .....

Adresse de l'école : .....

Niveau d'études (année) : .....

Nom et contact d'un référent pédagogique (facultatif) : .....

Dossier de candidature (à joindre en annexe)

1. CV
2. Présentation générale du projet (entre 1 et 2 pages, en français ou anglais)
3. Portfolio (maximum 5 pages, en lien avec le projet)
4. Certificat de scolarité valide pour l'année 2026 - 2027
5. Pièces complémentaires facultatives (photos, vidéos, articles de presse, lettres de recommandation…) ATTENTION

   Le projet proposé doit respecter les critères suivants :
   - Médium libre (hors liquides)
   - Taille maximale : 50 x 30 x 20 cm
   - Poids maximal : 10 kg
   - Transportable en cabine d'avion

Déclarations et engagement du candidat

☐ Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la bourse AAP 2026 - 2027.

☐ Je certifie l'exactitude des informations fournies dans ce formulaire.

☐ Je comprends que tout dossier incomplet ou hors délai sera refusé.

☐ Je consens à l'utilisation de mes données dans le cadre de cette candidature.

☐ Je m'engage à fournir avant le 31 décembre 2026 la copie de mon passeport qui devra être valide au minimum jusqu'au 30 octobre 2027. Je comprends que sans cet élément je serai automatiquement disqualifié.

Date limite d'envoi du dossier complet : 7 novembre 2026 à minuit, par e-mail à cette adresse : routemandarine@aap.art

Fait à : .....

Le : ...../...../.....

Signature du candidat :

Les Artistes d'Asie à Paris
N° d'immatriculation au Registre National des Associations : W922016168
catalogue-raisonne-aap.com

Réglement
Prix de la route Mandarine
Édition 2026 - 2027

Article 1 – Objet du Prix

Le Prix de la route Mandarine est un prix artistique créé à l'initiative de Charlotte Aguttes-Reynier, présidente de l'Association des Artistes d'Asie à Paris, dans le but de :

- Encourager la création contemporaine vietnamienne dans le domaine des arts plastiques ;
- Accompagner de jeunes artistes dans leurs premiers pas sur la scène artistique internationale, notamment à Paris.

Article 2 – Conditions d'éligibilité

Le Prix est ouvert à toute personne répondant aux critères suivants :

- Être de nationalité vietnamienne ;
- Être inscrit(e) dans une école d'art au Vietnam pour l'année universitaire 2026 - 2027 (niveau d'études indifférent) ;
- Présenter un projet artistique répondant aux contraintes techniques suivantes :
  Médium libre, hors liquides ;

  Dimensions maximales : 50 x 30 x 20 cm ;
  Poids maximal : 10 kg ;
  Œuvre transportable en cabine d'avion.

Article 3 – Dossier de candidature

Le dossier doit comprendre les éléments suivants, rédigés en français ou en anglais :

- Formulaire de candidature dûment complété et signé ;
- CV ;
- Présentation du projet artistique (1 à 2 pages) ;
- Portfolio (maximum 5 pages, illustrant la démarche et le projet proposé) ;
- Certificat de scolarité valide pour l'année 2026 - 2027 ;
- Documents complémentaires facultatifs (photos, vidéos, articles de presse, lettres de recommandation, etc.).

Date limite d'envoi du dossier complet : 7 novembre 2026 à minuit,
par e-mail à cette adresse : routemandarine@aap.art
Tout dossier incomplet ou transmis hors délai sera automatiquement rejeté.

Les Artistes d'Asie à Paris
N° d'immatriculation au Registre National des Associations : W922016168
catalogue-raisonne-aap.com

Article 4 – Sélection

Le candidat est informé qu'il devra tenir l'œuvre disponible à partir du 30 décembre 2026 et que la date et le lieu de dépôt exacts seront indiquées ultérieurement.

Délibération finale et sélection des lauréats : date idéale envisagée 7 janvier 2027 à Hanoï.

Article 5 – Lauréats et dotation

Le jury sélectionnera deux finalistes. Chacun des deux lauréats recevra :

- Le transport de son œuvre pour une exposition à Paris (chez Aguttes, en avril 2027) ;
- Une bourse artistique composée de :

  La prise en charge du billet d'avion aller-retour Hanoï–Paris ;

  Une dotation de 1 000 € destinée à soutenir son séjour artistique en France.

  La bourse sera versée en deux temps :

  Premier versement : après achat du billet d'avion ;

  Deuxième versement : à l'arrivée en France.

Article 6 – Programme en France

Durant leur séjour à Paris, les deux lauréats bénéficieront d'un programme culturel personnalisé, comprenant :

- Visites de musées et expositions contemporaines ;
- Rencontres avec des artistes et professionnels du monde de l'art.

Article 7 – Communication et engagement

Les lauréats s'engagent à :

- Être présents à la cérémonie de remise du Prix à Hanoï le 7 janvier 2027 (date idéale envisagée) ;
- Fournir les documents de voyage nécessaires (visa, passeport valide, certificat de scolarité) ;
- Autoriser l'utilisation de leur image et de leur œuvre à des fins de communication autour du Prix ;
- Participer activement aux temps de rencontre et d'échange organisés en France.

Article 8 – Acceptation du règlement

La participation au Prix implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Tout manquement aux conditions énoncées pourra entraîner l'exclusion du candidat ou la suspension de la bourse.

Dates clés

Clôture des candidatures : 7 novembre 2026 à minuit

Délibération du jury : 7 janvier 2027 (date idéale envisagée)

Exposition à Paris : avril 2027

Ces dates sont sujets à modification et seront mises à jour sur catalogue-raisonne-aap.com

Les Artistes d'Asie à Paris
N° d'immatriculation au Registre National des Associations : W922016168
catalogue-raisonne-aap.com